

Lien Emploi – Formation

1. Formation du chef	1
2. Diplômes du chef	2
3. Emploi / Formation	3
3.1. Statut du chef	3
3.2. Cadre de la rémunération	4
3.3. Montants rémunération et défraiement	4
3.4. Formation du chef / subvention du chœur	5
4. Emploi / Diplôme	5
4.1. Statut du chef	5
4.2. Cadre de la rémunération	5
4.3. Montants rémunération et défraiement	6
4.4. Diplôme du chef / subvention du chœur	6

1. Formation du chef

Formation du chef

	Effectifs	%
Le chef n'a pas suivi de formation	198	29%
Le chef a suivi une formation	489	71%
Total	687	

Le chef a suivi une formation à la direction organisée par une fédération

	Effectifs	%
Non	563	83%
Oui	118	17%
Total	681	100%

Le chef a suivi une formation à la direction organisée par un centre d'art polyphonique / mission voix

	Effectifs	%
Non	537	79%
Oui	144	21%
Total	681	100%

Le chef a suivi une formation à la direction dans un conservatoire / école musique

	Effectifs	%
Non	515	76%
Oui	166	24%
Total	681	100%

Le chef a suivi une formation à la direction via un cursus universitaire

	Effectifs	%
Non	550	81%
Oui	131	19%
Total	681	100%

2. Diplômes musicaux du chef

Diplômes musicaux du chef

	Effectifs	%
Le chef n'a pas de diplôme	262	38%
Le chef a un diplôme	425	62%
Total	687	

Diplôme du chef : DE chant choral

	Effectifs	%
Non	641	94%
Oui	40	6%
Total	681	100%

Diplôme du chef : DE autre discipline

	Effectifs	%
Non	632	93%
Oui	49	7%
Total	681	100%

Diplôme du chef : CA chant choral

	Effectifs	%
Non	647	95%
Oui	34	5%
Total	681	100%

Diplôme du chef : CA autre discipline

	Effectifs	%
Non	649	95%
Oui	32	5%
Total	681	100%

Diplôme du chef : DNESM direction de chœur

	Effectifs	%
Non	675	99%
Oui	6	1%
Total	681	100%

Diplôme du chef : autre diplôme d'un CNSM

	Effectifs	%
Non	623	91%
Oui	58	9%
Total	681	100%

Diplôme du chef : CAPES ou Agrégation de musique

	Effectifs	%
Non	597	88%
Oui	84	12%
Total	681	100%

Diplôme du chef : Diplôme Universitaire de musicologie

	Effectifs	%
Non	573	84%
Oui	108	16%
Total	681	100%

Diplôme du chef : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

	Effectifs	%
Non	648	95%
Oui	33	5%
Total	681	100%

Diplôme du chef : Diplôme d'Enseignement Musical ou diplôme équivalent

	Effectifs	%
Non	562	83%
Oui	119	17%
Total	681	100%

3. Emploi / Formation

3.1. Statut du chef

	Le chef de chœur est bénévole	Le chef de chœur est salarié par le chœur	Le chef de chœur est salarié par un tiers	Total
Le chef n'a pas suivi de formation	69%	13%	18%	100%
Le chef a suivi une formation	58%	15%	27%	100%
Total	61%	15%	24%	100%

Etre formé à la direction représente un atout pour le chef de chœur qui peut prétendre être salarié.

La formation du chef a peu d'impact quand le chef est payé directement par sa structure. Lorsqu'il est salarié par une structure tierce, il a 2 fois plus de chances d'être payé lorsqu'il est formé.

3.2. Cadre de la rémunération

Si le chef est salarié par le chœur, cadre de la rémunération

	Effectifs	%
Non réponse	601	88%
CDD	32	5%
CDI	48	7%
Total	681	100%

12% des chœurs ont un chef sous contrat (CDD ou CDI).

	CDD	CDI	Total
Le chef n'a pas suivi de formation	9	7	16
Le chef a suivi une formation	23	41	64
Total	32	48	80

80% des chefs sous contrat sont formés.

Défraiements du chef

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas suivi de formation	81%	19%	100%
Le chef a suivi une formation	76%	24%	100%
Total	78%	22%	100%

La formation du chef n'influe pas sur le fait de percevoir des défraiements.

3.3. Montants rémunération et défraiement

Lorsque le chef est salarié par un tiers, et que la prestation est refacturée au chœur, montant facturé à l'année

Le chef n'a pas suivi de formation	1 716€
Le chef a suivi une formation	2 700€

Montant annuel perçu par le chef au titre des défraiement et indemnisation

Le chef n'a pas suivi de formation	1 612€
Le chef a suivi une formation	1 275€

3.4. Formation du chef / subvention du chœur

Le chœur ne touche pas de subvention

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas suivi de formation	65%	35%	100%
Le chef a suivi une formation	65%	35%	100%
Total	65%	35%	100%

Le chœur touche une aide à l'année (subvention de fonctionnement)

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas suivi de formation	50%	50%	100%
Le chef a suivi une formation	46%	54%	100%
Total	47%	53%	100%

Le chœur touche une aide ponctuelle (projet particulier...)

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas suivi de formation	82%	18%	100%
Le chef a suivi une formation	78%	22%	100%
Total	79%	21%	100%

La formation du chef n'est pas déclencheur de subventions : que le chef soit formé ou non, il n'aura pas plus facilement d'aide financière (aide à l'année ou aide ponctuelle pour un projet particulier).

4. Emploi / Diplôme

4.1. Statut du chef

	Le chef de chœur est bénévole	Le chef de chœur est salarié par le chœur	Le chef de chœur est salarié par un tiers	Total
Le chef n'a pas de diplôme	86%	8%	6%	100%
Le chef a un diplôme	48%	18%	34%	100%
Total	61%	15%	24%	100%

Les chefs diplômés ont davantage accès à des postes salariés dans le chœur. Lorsqu'il est salarié par une structure tierce, le chef a 5 fois plus de chances d'être payé lorsqu'il est diplômé.

4.2. Cadre de la rémunération

	CDD	CDI	Total
Le chef n'a pas de diplôme	3	9	12
Le chef a un diplôme	29	39	68
Total	32	48	80

85% des chefs sous contrat sont diplômés.

Défraiements du chef

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas de diplôme	84%	16%	100%
Le chef a un diplôme	74%	26%	100%
Total	78%	22%	100%

Pour le chef, le fait d'être diplômé n'influe pas sur le fait de recevoir des défraiements.

4.3. Montants rémunération et défraiement

Lorsque le chef est salarié par un tiers, et que la prestation est refacturée au chœur, montant facturé à l'année

Le chef n'a pas de diplôme	2 512€
Le chef a un diplôme	2 184€

Montant annuel perçu par le chef au titre des défraiements et indemnisations

Le chef n'a pas de diplôme	1 159€
Le chef a un diplôme	1 414€

Le diplôme du chef n'a aucune influence sur le montant de la rémunération du chef.

4.4. Diplôme du chef / subvention du chœur

Le chœur ne touche pas de subvention

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas de diplôme	67%	33%	100%
Le chef a un diplôme	64%	36%	100%
Total	65%	35%	100%

Le chœur touche une aide à l'année (subvention de fonctionnement)

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas de diplôme	47%	53%	100%
Le chef a un diplôme	47%	53%	100%
Total	47%	53%	100%

Le chœur touche une aide ponctuelle (projet particulier...)

	Non	Oui	Total
Le chef n'a pas de diplôme	85%	15%	100%
Le chef a un diplôme	76%	24%	100%
Total	79%	21%	100%

Comme pour la formation du chef, le diplôme n'est pas corrélé aux subventions que perçoit le chœur, quel que soit le type de subventions.